



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

SEANCE du mardi 3 octobre 2017

DLB 2017/136

L'an deux mille dix-sept et le mardi 3 octobre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SMICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Date de la convocation : 19 septembre 2017

Affichage de la convocation : 19 septembre 2017

Présents : Richard BAGAN, Dominique BIGARI, Bernard CHAUD, Sandrine DENIER, André FRETAY, Robert GELY, Jean-Yves LE BOZEC, Irène LATAPIE, Michel LOUP, Dominique MARCOS, Daniel MARECHAL, Marie-Antoinette MORA, Jean-Claude RENAU, Régis VIDAL, Guy AMIEL, Jean AUGÉ, Jean-Marie AT, Louis BENTAJOU, Jacques BOLINCHES, Louis CARME, Michel CARAYON, Adam DA SILVA, Laurent DURBAN, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Alain GRENIER, Chantal GUILHOU, Alain HUC, Muriel ICHER, Christian JANTEL, Marion MAERTEN, Serge MALDONADO, Jean MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Gérard MILLAT, Gérard PEREZ, Daniel RENAUD, Alain RYAU, Annick SATGER, Bernard SAUCEROTTE, Michel TRINQUIER, Daniel BARTHES, Jacques ELIEZ, Michel FARENC, Hubert GRAS, Paul ISARD, Norbert ETIENNE, Sylvie KLEIN, Pierre-Jean ROUGEOT, Robert SOUQUE, Jean-Luc GUIRAUDOU.

Absents excusés : Gérard ABELLA, Didier AMADOR, Christian ALLEMANY, Guy ASSEMAT, Philippe AUDOUI, Gérard BARRAU, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Alain BIOLAT, Jérôme BONNAFOUX, Louis BORRAS, Catherine BOUSQUET, Rémi BOUYALA, Olivier BRUN, Gérard BOYER, Jean Luc CHAILLOU, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Alain DURAND, Francis FORTE, Cyril GAUDY, Vincent GAUDY, Gérard GAUTIER, Laure GODREFROY, Rémy GLOMOT, Isabelle HUGOUNET-PULLARA, Philippe HUPPE, Geneviève JALBY, Alain JARLET, Bruno JULIEN, Géraldine KERVELLA, Jean-Pierre LAMBERT, Maxime LAUGE, François LLOP, Bernard MONTAGUD, Pierre MARHUENDA, Alain MARTI, Philippe MARTINEZ, Alain MONTAGUD, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Claude VISTE, Martine RAYNAUD, Christian RIGAUD, Gaby RUIZ, Manuelle RODRIGUEZ, Véronique SALGAS, Henri SANCHEZ, Henri SAUCEROTTE, Edgard SICARD, Christophe THOMAS, François TAUPIN, Christian THERON, Claude VISTE, Emmanuel VILLANEUVA.

Secrétaire de séance : Marion MAERTEN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Objet : Engagement d'une consultation pour l'acquisition de bennes à ordures ménagères (BOM), de polybennes, de remorques et de véhicules légers (annule la délibération 2017/088 du 01/03/2017)

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical de la nécessité d'acquérir des bennes à ordures ménagères (BOM), des polybennes, de remorques et de véhicules légers en remplacement de véhicules anciens dont les coûts de réparation deviennent trop importants.

Il propose d'engager la consultation afférente sous la forme d'un appel d'offres ouvert sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire qui inclut les acquisitions nécessaires en matériel, hors matériel spécifique pour les biodéchets (bennes étanches). Ce marché aura une durée initiale de 1 an renouvelable 2 fois, soit 3 ans maximum.

Le présent marché sera alloté de la façon suivante :

- Lot 1 : Fourniture d'un châssis PL pour benne à ordures ménagères de 9 m³ ;
Quantité minimum : 0
Quantité maximum : 1 Nouvelle quantité maxi : 6
Valeur estimative du lot 75 000 € HT Valeur estimative du lot : 450 000 € HT
- Lot 2 : Fourniture et montage de bennes à ordures ménagères de 9 m³ (y compris lève-conteneur)
Quantité minimum : 1
Quantité maximum : 6
Valeur estimative du lot de 75 000 € HT à 450 000 € HT
- Lot 3 : Fourniture de châssis PL pour benne à ordures ménagères de 12.5 m³,
Quantité minimum : 9
Quantité maximum : 20 Nouvelle quantité maximum : 25
Valeur estimative du lot de 810 000 € HT à 1 800 000 € HT
Valeur estimative du lot : de 810 000 € HT à 2 250 000 € HT
- Lot 4 : Fourniture et montage de bennes à ordures ménagères de 12.5 m³ (y compris lève-conteneur),
Quantité minimum : 9
Quantité maximum : 25
Valeur estimative du lot de 675 000 € HT à 1 875 000 € HT
- Lot 5 : Fourniture de châssis PL 26 tonnes pré-équipés pour recevoir un bras de préhension à potence articulée décrit au lot n° 7,
Quantité minimum : 1
Quantité maximum : 11 Nouvelle quantité maximum : 13
Valeur estimative du lot de 90 000 € HT à 990 000 € HT
Valeur estimative du lot de 90 000 € HT à 1 170 000 € HT
- Lot 6 : Fourniture de châssis PL 26 tonnes pré-équipés pour recevoir un bras de préhension à potence articulée et une grue de manutention décrits aux lots n° 8 et n° 9,
Quantité minimum : 2
Quantité maximum : 5
Valeur estimative du lot de 200 000 € HT à 500 000 € HT
- Lot 7 : Fourniture et montage de bras de préhension à potence articulée à monter sur les châssis fournis en lots n° 5 et n° 10
Quantité minimum : 1
Quantité maximum : 13
Valeur estimative du lot de 120 000 € HT à 520 000 € HT
- Lot 8 : Fourniture et montage de bras de préhension et de grue de manutention simple crochet à monter sur les châssis fournis en lots n° 6 et n° 10-2
Quantité minimum : 1
Quantité maximum : 3
Valeur estimative du lot de 75 000 € HT à 225 000 € HT
- Lot 9 : Fourniture et montage de bras de préhension et de grue équipée d'un appareil combiné pour le vidage de conteneurs dit « à champignons » sur les châssis fournis en lots n° 6 et n° 10

Quantité minimum : 1
Quantité maximum : 2
Valeur estimative du lot de 85 000 € HT à 170 000 € HT

Lot 10-1 : Fourniture de châssis poids lourds 26 tonnes pré-équipés pour recevoir un bras de préhension à potence articulé décrit au lot n° 7, motorisation GNV,
Quantité minimum : 0
Quantité maximum : 10 Nouvelle quantité maximum : 13
Valeur estimative du lot de 0.00 € HT à 1 400 000 € HT
Valeur estimative du lot de 0.00 € HT à 1 820 000 € HT

Lot 10-2 : Fourniture de châssis poids lourds 26 tonnes pré-équipés pour recevoir un bras de préhension à potence articulée et une grue de manutention décrit aux lots n° 8 et 9, motorisation GNV,
Quantité minimum : 0
Quantité maximum : 5
Valeur estimative du lot de 0.00 € HT à 700 000 € HT

Lot 11 : Fourniture de châssis PL pour benne à ordures ménagères de 9 m³, motorisation GNV,
Quantité minimum : 0
Quantité maximum : 5 Nouvelle quantité maximum : 6
Valeur estimative du lot de 0.00 € HT à 625 000 € HT
Valeur estimative du lot de 0.00 € HT à 750 000 € HT

Lot 12 : Fourniture de châssis PL pour benne à ordures ménagères de 12.5 m³, motorisation GNV,
Quantité minimum : 0
Quantité maximum : 5 Nouvelle quantité maximum : 25
Valeur estimative du lot de 0.00 € HT à 700 000 € HT
Valeur estimative du lot de 0.00 € HT à 3 500 000 € HT

Lot 13 : Fourniture d'une remorque porte-caisson pour bennes amovibles
Quantité minimum : 1
Quantité maximum : 2
Valeur estimative du lot de 50 000 € HT à 100 000 € HT

Lot 14 : Fourniture d'une semi-remorque renforcée à fond mouvant alternatif
Quantité minimum : 0
Quantité maximum : 1
Valeur estimative du lot : 70 000 € HT

Lot 15 : Fourniture de véhicules utilitaires légers à bennes basculantes
Quantité minimum : 0
Quantité maximum : 5
Valeur estimative du lot : 90 000 € HT

Dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, Monsieur le Président sollicite l'autorisation de signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

Le Comité Syndical est invité à délibérer sur le lancement d'une consultation pour l'acquisition de bennes à ordures ménagères (BOM), de polybennes, de remorques et de véhicules légers.

Le Comité Syndical,

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,


A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à lancer la consultation, puis, après attribution du marché par la CAO, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an que susdits.

Le Président,


Alain VOGEL-SINGER



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le *11.10.2017* et de sa publication le *11.10.2017*

A Nézignan l'Évêque, le *11.10.2017*